



Mairie - 25660 Gennes

1 rue du Lavoir

Tel : 03 81 55 75 32

Fax : 03 81 55 91 41

E-mail : commune.gennes@orange.fr

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du vendredi 3 octobre 2014 – 20h30

Présents : MM. Alexandra Ardiet, Cédric Charolle, Alain Cuenot, Christophe Demesmay, François Guillaume, Thierry Morel, Eliane Poulnot, Paulina Requena, Thérèse Robert, Didier Salins, Sandrine Sigonney, Gérard Thomas

Excusés : MM. Edouard Euvrard, Isabelle Rebillot, Jean Simondon

Procurations de M. Edouard Euvrard à M. Gérard Thomas et de Mlle Isabelle Rebillot à M. Thierry Morel

Secrétaire de séance : M. Christophe Demesmay

1- Acquisition d'un broyeur de végétaux

Eu égard aux besoins des services techniques, le conseil municipal décide unanimement de procéder à l'acquisition d'un broyeur de végétaux et sollicite des aides à l'ADEME (agence pour la défense de l'environnement et la maîtrise de l'énergie) et au SYBERT (syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets). Considérant les taux de subventions en vigueur actuellement, sur un coût d'acquisition de 9 900 € HT, l'aide attendue de l'ADEME s'élèverait à 2 970 € et celle du SYBERT à 4 950 €. Il resterait ainsi à la charge de la commune la somme de 1 980 € HT.

2- Utilisation du broyeur de végétaux en faveur de la population de la commune

Les habitants du village pourront bénéficier du broyeur. Les branchages des particuliers seront ainsi broyés par un employé communal, à leur domicile, pour un coût de 8 € la demi-heure de travail lorsque le particulier récupérera le mulch et 4 € la demi-heure lorsqu'il le laissera aux services municipaux. A des fins organisationnelles (planification des horaires des agents techniques), nous aurions besoin que les personnes susceptibles d'être intéressées par ce service en informent dès maintenant le secrétaire de mairie.

3- Tarif de l'affouage 2015

Le tarif de l'affouage pour 2015 est fixé à 8 € le m³ pour 850 m³ (1 200 stères) estimés (500 m³ sur les parcelles 4 et 5 et 350 m³ sur les parcelles 36, 38 et 39).

Les inscriptions se feront, en mairie, **entre le lundi 13 octobre et le samedi 22 novembre**. Pour rappel, les horaires d'ouverture du secrétariat sont les suivants : lundi 13h45/17h45 – jeudi 8h30/12h00 – samedi 8h30/12h00.

4- Décision modificative sur le budget d'assainissement communal

Afin d'assurer des prestations d'entretien du réseau qui s'avèrent urgentes, une décision modificative sur le budget d'assainissement 2014 permet d'abonder le compte « entretien et réparations » de 1 500 € supplémentaires (ce qui porte le montant de la prévision budgétaire sur ce compte à 3 500 €).

5- Subvention à la Virade de l'Espoir Morre-Montfaucon 2014

Le conseil municipal attribue une subvention de 50 € à la Virade de l'Espoir Morre-Montfaucon (12 voix pour 50 € et 2 voix pour 100 €) qui s'est déroulée le 28 septembre.

6- Participation à l'école de musique intercommunale

L'assemblée refuse unanimement, comme l'année dernière, de participer financièrement à l'école de musique du Plateau, dans la mesure où l'association familles rurales de Gennes dispense également des cours de musique dans notre village.

7- Questions diverses

- Une association caritative (le citron vert) a formulé une demande de tarif préférentiel pour la location de la salle polyvalente, ce qui est unanimement refusé.
- Un projet de réfection du terrain de tennis est en cours ; un devis de démolition et nettoyage du revêtement est présenté ; le conseil, bien que favorable à la prestation, ne prendra toutefois une décision que sur présentation d'un autre devis.
- La communauté d'agglomération du Grand Besançon prévoit la mise en place d'une aide aux primo-accédants, avec une sollicitation envisagée des communes membres.
- Une réunion sur la présentation de la fonction du correspondant-défense communal a eu lieu au centre du service national ; il est rappelé que cet élu fait le lien entre la mairie et l'armée, en particulier au niveau de la diffusion d'informations militaires à l'échelle communale, du recensement et des cérémonies protocolaires.
- Une brève présentation de l'association aide à domicile en milieu rural de Saône-Mamirolle permet de rappeler le rôle d'aide et d'accompagnement à domicile de cette association qui agit sur 23 communes, dont la nôtre.
- Des pourparlers sont en cours sur le maintien de la station d'épuration de Saône ou le raccordement des communes de Saône, Montfaucon et Gennes au réseau du SYTTEAU (syndicat de transport et de traitement des eaux usées de la vallée du Doubs). Cette deuxième optique nécessiterait la création d'un réseau onéreux entre nos communes et celui du SYTTEAU déjà existant, avec des problématiques liées à la nécessité de faire remonter les effluents sur un point bas du faisceau bisontin, avant de les faire descendre par gravité dans la vallée du Doubs. Bien que la décision sur le devenir de la station d'épuration de Saône appartienne à l'échelon intercommunal, les performances de celle-ci et sa parfaite adéquation avec les normes en vigueur incitent la commune de Gennes à vouloir la maintenir en fonctionnement.
- Un bref bilan financier (exercice budgétaire 2013) par service est présenté aux conseillers, avec le coût généré par ceux-ci (partie restante à la charge de la collectivité) : CEL : 17 960 €, bibliothèque : 3 270 €, cantine-garderie : 12 870 €, salle polyvalente : 12 860 €, école : 45 775 €, CLSH : 2 835 €. Le détail présenté permettra de réfléchir sur d'éventuelles actions à mettre en œuvre pour réduire ces coûts, principalement ceux qui se montrent supérieurs à la moyenne des communes du Doubs de la même strate démographique que la nôtre. Ce travail s'avère à terme indispensable pour maintenir une capacité d'autofinancement suffisant dans un contexte de baisse des dotations d'Etat.
- Les panneaux qui signalent la présence d'écoliers aux automobilistes (rues de la Côte de Joux, de la Maltière et de l'Ecole), vétustes, seront changés en cours d'année scolaire.
- Les effectifs d'enfants fréquentant la cantine et la garderie périscolaire ayant considérablement augmenté à la rentrée 2014, la commune devra procéder rapidement à des aménagements, principalement au niveau de la cantine (achat de matériel et modification du système de service des repas). La mairie fait d'ailleurs appel aux personnes qui possèderaient des chaises destinées aux enfants de 3 à 6 ans ou des réhausseurs de chaises et qui pourraient les céder ou les mettre à disposition des services de cantine.

Nuisances et règlementation : rappels

- Une circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts.
- L'article 4 du règlement sanitaire départemental du Doubs stipule que les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre et les aboiements abusifs constituent dans notre commune deux sources de nuisances importantes. Merci à tous de bien vouloir respecter la règlementation en la matière.

Fermeture du lavoir

En raison de débordements dangereux issus des rassemblements sous le lavoir de la mairie, Madame le Maire a pris l'initiative, à la demande des services de la Gendarmerie nationale, de faire réinstaller les grilles interdisant son accès. Consciente d'uniquement déplacer le problème, elle a demandé à la Gendarmerie de s'engager dans une démarche de surveillance plus rapprochée.

Fermeture du secrétariat

Pendant les vacances de la Toussaint, le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 27 octobre au samedi 1^{er} novembre.

Animations du Syndicat Mixte du Marais de Saône (*inscriptions préalables au 03 81 55 48 75 ou par mail à l'adresse suivante : syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr*)

* Samedi 25 octobre : Le marais, une halte migratoire pour les oiseaux (balade d'observation des oiseaux) – 9h00 à 12h00

* Samedi 8 novembre : Chantier nature – Entretien et mise en valeur d'une zone humide pour la biodiversité (prévoir son matériel de défrichage) – de 13h30 à 16h30

Fondue géante organisée par l'association de Pétanque de Gennes, samedi 15 novembre 2014, salle polyvalente de Gennes (à partir de 20 heures)



Les inscriptions de feront auprès d'Alexandra Ardiet

- soit par téléphone au 03 81 55 75 59 ;
- soit à son domicile, 4 rue des Landes.

Pour toute inscription par téléphone, le règlement sera à déposer dans sa boîte aux lettres.

Clôture des inscriptions le 3 novembre

Apéritif offert

Fondue

Jambon

Salade

Dessert

Café

L'animation sera faite par un DJ

Tarif unique (adulte et enfant) : 18 euros

Communication du Comité des fêtes et du Relais paroissial de Gennes

Le Comité des fêtes et le Relais paroissial, remercient la commune de Gennes pour le prêt de différents matériels consenti à l'occasion de leur Marche gourmande du dimanche 7 septembre dernier.

Ils tiennent à remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette Marche gourmande.

Leur investissement et leur action ont permis d'accueillir plus de **600** marcheurs, dont un nombre important d'habitants de notre commune, à cette manifestation qui s'est remarquablement déroulée.

Mairie de Gennes – 1 rue du Lavoir

03 81 55 75 32

commune.gennes@wanadoo.fr

Ils remercient également l'entreprise "Charpentes Déforêt" et le garage Bourdenet pour leur aide financière et donnent, d'ores et déjà, rendez-vous aux "marcheurs gourmands" de Gennes ou d'ailleurs, le premier dimanche de septembre 2015 pour une dixième édition "surprise".

Communication de l'association Familles Rurales : Europa Park - Samedi 11 octobre

TARIFS :- **adultes** : 35 euros

- **enfants, ados** (jusqu'à 18 ans), **étudiants** (sur présentation de la carte) : 20 euros.

Ce tarif comprend le transport et l'entrée à Europa Park !...

Carte AFR obligatoire. Inscriptions jusqu'au : **19 septembre**

Départ de Gennes à 6h retour vers 22h.

Inscriptions auprès de Valérie Laroche : 03.81.55.78.97

Les jeunes de moins de 18 ans devront être sous la responsabilité d'une personne majeure.

L'inscription ne sera effective qu'avec le paiement. Pas de remboursement de dernière minute.

Jour non chassé

Suite à plusieurs sollicitations, nous confirmons que le vendredi reste, comme l'année dernière, jour sans chasse.

Assemblée Générale des Galopins de Gennes

L'A.G. de l'association des Galopins de Gennes se tiendra lundi 13 octobre, à 20h00, à la salle vers l'église.

Petite annonce de particulier

Bonjour, je m'appelle Anna. Je suis Espagnole et enseignante en anglais. Je vous propose les services à domicile suivants :

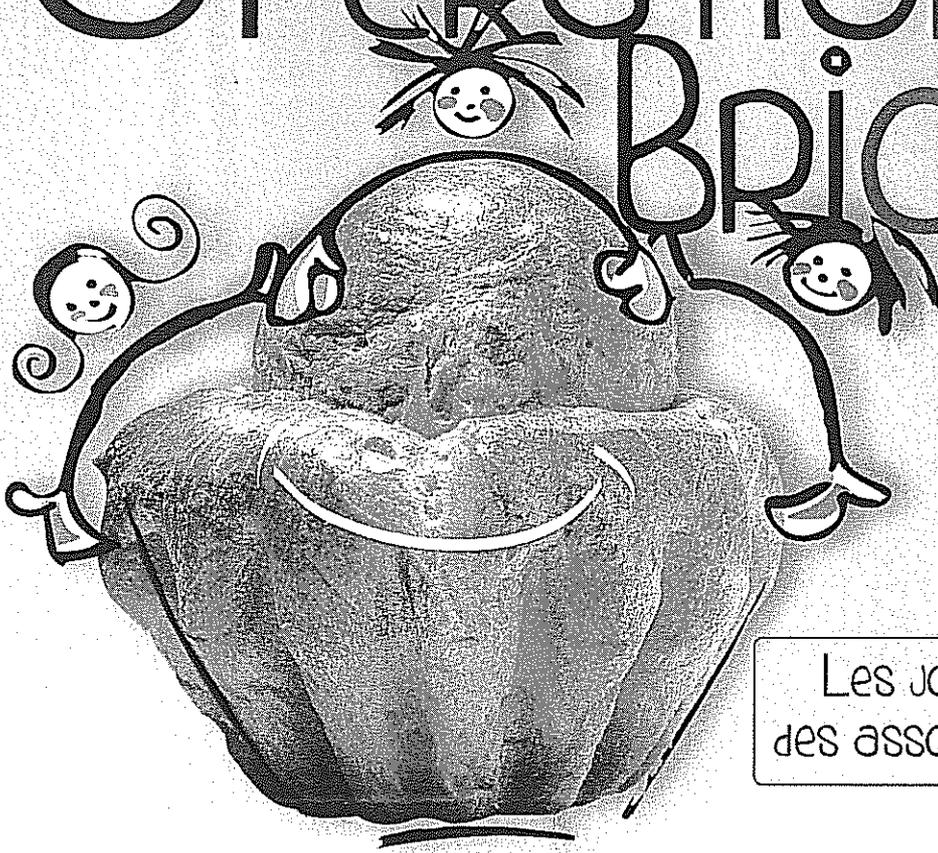
- cours de soutien en anglais (niveau terminale maximum) ;
- cours de soutien en espagnol (tous niveaux) ;
- garde d'enfant à domicile.

En cas de besoin, n'hésitez pas à me contacter chez Monsieur Bertrand Lefèbvre, 8 rue de la Corvée à Gennes ou au 07 52 37 33 02.

Merci

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le vendredi 7 novembre à 20h30.

Opération Brioches



Les JOURNÉES de SOLIDARITÉ
des associations de L'Unapei

Du 6 au 12 octobre 2014,
l'abus de brioche
est fortement recommandé
pour la solidarité...

Agissez !

Votre geste permet aux associations de l'Unapei* d'améliorer
le quotidien des personnes handicapées mentales de votre région.

Plus d'informations sur www.operationbrioches.org

* Premier mouvement associatif de France, qui représente et défend les intérêts des personnes handicapées mentales
et de leurs familles et regroupe 600 associations (plus d'informations sur www.unapei.org).

AVEC LE SOUTIEN DE :

appel medical
groupe handstad



CREDIT
COOPÉRATIF

jbm

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

Unapei



GENNES

soirée moules - frites animée par un DJ



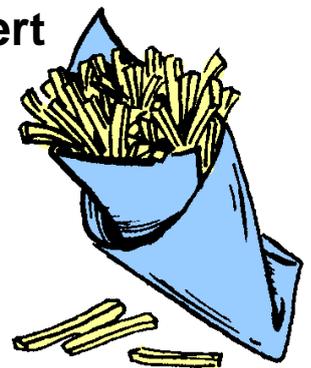
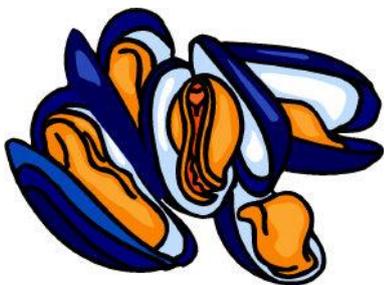
Organisée par le Comité des Fêtes
de Gennes

Samedi 18 octobre 2014

à partir de 20h00
Salle polyvalente

1 verre de bière ou de vin blanc offert
Moules-frites à volonté
(jambon sur réservation)

Fromage
Dessert
Café



Adulte : 15 €
Enfant (jusqu'à 10 ans) : 7 €

Inscription : 03 81 55 89 00
Inscription définitive à réception du règlement